

## MEMENTO DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE DE CORSE



**QUOI = Un temps fort consacré à l'orientation,  
préparé en amont - avec un bilan en aval**

Le programme doit prévoir environ 3x6 heures d'activités de connaissance de soi, du monde professionnel et des formations. Ces activités seront précédées de 6 heures de préparation collective dont une partie en classe et suivies de 3 heures de retour d'expérience collectives, dont une partie en classe.

Le programme vise le développement des compétences à s'orienter plus que la seule information et comprend des temps de réflexion sur les choix personnels.

Il comprend des rencontres avec des enseignants de l'université de Corse et des témoignages d'étudiants en Corse et hors de Corse, des échanges avec des lycéens plus avancés (par exemple, mise en relation de lycéens de seconde avec des lycéens de première), des séances d'information et d'échanges avec des personnes chargées du CROUS de Corse, des accès à une information exhaustive des formations de l'enseignement supérieur et des présentations de certaines formations par des enseignants, des rencontres avec des étudiants impliqués dans la vie étudiante, des conseils et des outils pour aider à la construction d'une démarche de questionnement et à la préparation des prochaines étapes de choix pour les lycéens de seconde et de première.

Le projet d'établissement intègre ce programme dans le volet des 54 heures annuelles dédiées à l'orientation pour les classes de seconde et de première.



**QUAND = 15 / 16 / 17 MARS**

L'évènement a vocation à être renouvelé chaque printemps et à mobiliser les élèves de seconde et de première pendant que les terminales sont en examen.

Pour 2021, afin de tenir compte des conditions sanitaires, l'examen est remplacé par une évaluation des élèves dans le cadre d'un contrôle continu. Toutefois, afin d'expérimenter le dispositif tel qu'il sera pérennisé, les trois journées du printemps de l'orientation se dérouleront du 15 au 17 mars.



**POUR QUI = pour les élèves des classes de  
seconde et première générale et technologique**

Les élèves de la voie professionnelle pourront également en bénéficier et des ressources leur sont dédiées.

Pour tenir compte de la spécificité de leurs publics, les proviseurs de LP pourront adapter les modalités d'organisation de ces trois jours.



## OÙ = prévu initialement à distance au domicile ou chez des partenaires, mais possibilité cette année de faire des activités au sein de l'EPLE

Toutes les activités proposées ont été pensées pour être réalisées à distance. Elles sont à adapter en fonction du protocole sanitaire en cours lors du déroulement des journées.

Elles auront lieu si possible en établissement pour les élèves qui en auraient besoin (ou résidents en zone blanche, ou exclus du numérique, ou en logement sur-occupé, ou en situation de décrochage) :



*Dans le respect des protocoles sanitaires (déplacements, brassage, restauration) ;*



*Dans des conditions assurant le travail en autonomie.*



## PAR QUI = un écosystème d'acteurs complémentaires

### Les acteurs à mobiliser :

- La communauté éducative de chaque lycée dans le cadre d'un comité de pilotage dédié ;
- L'Université de Corse, établissement de l'enseignement supérieur et notamment ses étudiants ;
- La Collectivité de Corse ;
- Le CROUS de Corse ;
- Etablissements avec formations du supérieur : Lycée Laetitia Bonaparte, Lycée Fesch, Lycée professionnel Jules Antonini, Lycée Giocante De Casabianca, Lycée professionnel Scamaroni, Lycée Paul Vincensini, Lycée professionnel Jean Nicoli, Lycée Jeanne D'Arc, Lycée Georges Clemenceau ;
- Si possible les parents : les activités pourront susciter des temps d'échanges familiaux sur les questions d'orientation et de choix. Le concours des parents est souhaitable ;
- Elèves : à associer à la construction et au bilan des programmes en s'appuyant sur le CVL, par exemple ;
- Des anciens élèves et autres pairs (élèves de première technologique témoignant auprès des élèves de seconde, étudiants de Corse ou hors de Corse de STS, CPGE, licence, masters, grandes écoles) ;
- Les CIO et les psychologues de l'Education nationale.



## QUELLES RESSOURCES = une boîte à outils nationale, des ressources territoriales

- Une boîte à outils préparée par l'Onisep, la Dgesco et la Courroie mise à disposition des académies :  
→ à retrouver sur le site académique dédié <http://www.ac-corse.fr/printemps/>
  - [Kit élèves](#)
  - [Guide d'utilisation des ressources pédagogiques d'accompagnement à l'orientation pour les équipes de direction et les équipes éducatives](#)
  - [Un M@gistère pensé pour aider les enseignants sur les dimensions qu'ils choisissent de travailler](#)
- Des ressources de la région académique de Corse et de la DRONISEP de Corse
- Des ressources élaborées par la collectivité de Corse
- Des ressources élaborées par l'université de Corse
- Des ressources élaborées par le CROUS de Corse  
→ à retrouver sur le site académique dédié <http://www.ac-corse.fr/printemps/>



## MES RÉFÉRENTS ACADÉMIQUES

---

André PACCOU – Chef du service académique d'information et d'orientation de la région académique de Corse et délégué régional de l'ONISEP de Corse  
0495106975 – 0614192054

Elsa RENAUT – Déléguée Régionale Adjointe de l'ONISEP de Corse  
0611451859



## MON MEMENTO (calendrier académique prévisionnel)

---

### → Du 25 janvier au 12 février

#### COPIL académique

- 25 janvier : installation avec la participation de la Collectivité de Corse et de l'université de Corse ;
- 7 février : mise en ligne de la boîte à outils académique avec les ressources de l'ONISEP, celles produites et mises à disposition par la collectivité de Corse, par l'université de Corse et les autres établissements ayant des formations post-bac ;
- Repérage des tuteurs par l'université et les établissements ayant des formations post-bac ;
- Diffusion du memento académique du chef d'établissement.

#### Pour les établissements

- Mise en place d'un comité de pilotage dans chaque lycée
- A partir des ressources nationales et régionales disponibles sur le site académique <http://www.ac-corse.fr/printemps/>, élaboration d'un programme pour les élèves de seconde et d'un programme pour les élèves de première. Les contenus et objectifs sont à concevoir comme une progression dans un parcours, les élèves de seconde, étant amenés l'année suivante en première, à passer au « niveau 2 » du programme du printemps de l'orientation ;
- Désigner au moins un référent par lycée, qui pourra répondre aux demandes des élèves, des partenaires et des professeurs ;
- Première analyse des besoins des élèves à partir de leur fiche de positionnement dans le cadre des 6 h dédiées à la préparation du printemps de l'orientation.

### → Du 1<sup>er</sup> au 15, 16 et 17 mars

#### Pour les établissements

- Fin de la première analyse des besoins des élèves à partir de leur fiche de positionnement dans le cadre des 6 h dédiées à la préparation du printemps de l'orientation ;
- Les élèves établissent leurs menus pour les trois journées du printemps à partir des programmes proposés par l'établissement (2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>) dans le cadre des 6 h de préparation ;
- Les professeurs principaux valident les menus de leurs élèves ;
- Les lycées organisent la mise en relation des lycéens de seconde et de première avec les élèves plus avancés et des étudiants de l'enseignement supérieur ;
- 15,16 et 17 : printemps de l'orientation (18h).

### → Après le printemps de l'orientation

#### COPIL académique

- En vue d'une amélioration du dispositif l'année prochaine, organisation d'un retour d'expérience des établissements et remontée du *retex* académique au niveau national pour la fin du mois de mai.

#### Pour les établissements

- Réalisation d'un nouveau bilan par chaque élève en classe : « *que m'ont apporté ces journées et leur préparation ? qu'est-ce que je projette ?* » (3h)
- Organisation d'un retour d'expérience par établissement selon le modèle qui sera proposé ultérieurement.